

**ARUM TRIPHYLLUM  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**ARUM TRIPHYLLUM  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

***Arisaema triphyllum ad praeparationes homoeopathicas***

DÉFINITION

Organe souterrain, séché, d'*Arisaema triphyllum* (L.) Schott (*Arisaema atrorubens* Blume).

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

IDENTIFICATION

- A. Rhizome se présentant en fragments blanchâtres portant parfois des restes d'écorce grisâtre, ridée. Cassure nette. Racines fines, grisâtres, à surface chagrinée.
- B. Réduisez la partie souterraine en poudre (355). Poudre brune. Examinez au microscope en utilisant la *solution d'hydrate de chloral R*. Fragments de suber formé de cellules polyédriques superposées ; fragments de parenchyme constitué de cellules plus ou moins ovoïdes dont certaines contenant des raphides d'oxalate de calcium ; rares fragments de vaisseaux de bois ponctués ou réticulés ; raphides d'oxalate de calcium. Examinez au microscope en utilisant une solution de *glycérol R* à 50 pour cent V/V. Nombreux grains d'amidon d'un diamètre d'environ 30 µm, le plus souvent simples mais parfois groupés par deux ou trois.
- C. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner.* A 3 g de drogue pulvérisée (355), ajoutez 30 mL d'*éthanol à 65 pour cent V/V R*. Chauffez à reflux, au bain-marie à 60 °C pendant 15 min. Laissez refroidir. Filtrez.

*Solution témoin.* Dissolvez 10 mg d'*arginine R*, 10 mg de *thréonine R* et 5 mg de *leucine R* dans 10 mL d'*eau R* et complétez à 20 mL avec l'*éthanol à 96 pour cent R*.

*Plaque :* plaque au gel de silice pour CCM R.

*Phase mobile :* eau R, méthanol R, acide acétique glacial R, chlorure de méthylène R (2:3:8:15 V/V/V/V).

*Dépôt :* 10 µL, en bandes.

*Développement :* sur un parcours de 10 cm.

*Séchage :* à l'air.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

**Détection** : pulvérisez une solution de *ninhydrine R* à 2 g/L dans le *butanol R*. Chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière du jour.

**Résultats** : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes roses de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

<b>Haut de la plaque</b>	
Leucine : une bande rose intense -----	Une bande rose -----
Thréonine : une bande rose-violet -----	Deux bandes roses Une bande rose-violet -----
Arginine : une bande rose-violet	Une bande violette Une bande rose-violet
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

## ESSAI

**Perte à la dessiccation** (2.2.32) : au maximum 12,0 pour cent, déterminé sur 1,000 g de drogue pulvérisée (355).

**Cendres totales** (2.4.16) : au maximum 10,0 pour cent, déterminé sur 1,000 g de drogue pulvérisée (355).

## SOUCHE

### DÉFINITION

Teinture mère d'arum triphyllum préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de l'organe souterrain séché d'*Arisaema triphyllum* (L.) Schott, selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques* (1038) et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

### CARACTERES

*Aspect* : liquide jaune.

### IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner*. Teinture mère.

*Solution témoin*. Dissolvez 10 mg d'*arginine R*, 10 mg de *thréonine R* et 5 mg de *leucine R* dans 10 ml d'*eau R* et complétez à 20 mL avec l'*éthanol* à 96 pour cent *R*.

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

*Plaque* : plaque au gel de silice pour CCM R.

*Phase mobile* : eau R, méthanol R, acide acétique glacial R, chlorure de méthylène R (2:3:8:15 V/V/V/V).

*Dépôt* : 10 µL, en bandes.

*Développement* : sur un parcours de 10 cm.

*Séchage* : à l'air.

*Détection* : pulvérisez une solution de *ninhydrine R* à 2 g/L dans le *butanol R*. Chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière du jour.

*Résultats* : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes roses de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

<b>Haut de la plaque</b>	
Leucine : une bande rose intense -----	Une bande rose -----
Thréonine : une bande rose-violet -----	Deux bandes roses Une bande rose-violet -----
Arginine : une bande rose-violet	Une bande violette Une bande rose-violet
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

#### ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 0,5 pour cent *m/m*.

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*